Terre de Provence

Le mag de votre agglomération

Chateaurenard
Plan d'Orgon
Saint-Andiol
Barbentane
Verquières
Rognonas
Cabannes
Graveson
Mollegès
Eyragues
Maillane
Noves
Orgon

N°6
de janvier à mai 2017

L'agglo fête ses 20 ans

1999 : 1ère fête intercommunale présidée par Anne-Marie Bertrand / 2006 : Inauguration de la déchetterie Graveson-Maillane sous le mandat de Michel Pécout / 2010 : Max Gilles et les Maires lors de l'inauguration du Pôle d'activités du Sagnon / 2014 : Inauguration de la Maison de l'Entrepreneur sous la présidence de Bernard Reynès

Economie :
Le projet de redéploiement du MIN passe à la vitesse supérieure
page 5

Zones d'activités :
Une compétence élargie pour l'agglomération
page 6

Politique de la Ville :
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
page 14

BOULANGERIE Marie Blachère

BOULANGERIE
TARTERIE
SANDWICHERIE

Le bon goût du savoir-faire.

La boulangerie Marie Blachère vous accueille dans son ambiance "le marché du bon pain".
Tous nos pains sont pétris, façonnés et cuits devant vous par nos boulangers.
Nous vous garantissons une qualité optimale et une cuisson continue tout au long de la journée.

BAGUETTES DE Marie

RECONNU SAVEUR DE L'ANNÉE Goûté par un jury de consommateurs 2017

Dans la limite des stocks disponibles. Photos non contractuelles. Tarifs en vigueur - Prix en euro

Boulevard Ernest Genevet - 13 160 CHÂTEAURENARD
OUVERT DU **LUNDI** AU **SAMEDI NON-STOP**
www.marieblachere.com

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR - WWW.MANGERBOUGER.FR

MFR

FORMATIONS PAR ALTERNANCE - SCOLAIRES - APPRENTISSAGE
FORMATIONS PROFESSIONNELLES
DE LA 4ème AU BTS

secteurs d'activités

- o 4° 3°
- o Les services à la personne le secteur social le service en milieu rural
- o La bureautique la gestion la comptabilité
- o Agriculture nature polyculture maraîchage arboriculture
- o CANIN ET FELIN

Maison Familiale Rurale BEAUCHAMP Eyragues ... 04 90 94 14 95 www.mfr-eyragues.com
Maison Familiale Rurale LA MONTAGNETTE Barbentane 04 90 95 50 04 www.mfr-barbentane.com

RÉUSSIR autrement

RÉSEAU DES MAISONS FAMILIALES RURALES DE PROVENCE - LANGUEDOC
Atelier des roues 3 rue Yvan Audouard 13 200 ARLES tél : 04 90 93 72 85 www.mfr-provencelanguedoc.com

S.A.
Les rapides bleus
Serge MICHEL

Téléphone : 04.90.94.08.37
Télécopie : 04.90.92.84.04

Zone industrielle de la malgue
13630 EYRAGUES

L'EDITO

Rester maître de notre destin

Sans prendre avis des 29 maires concernés, ceux du Pays d'Arles, un rapport a été demandé pour fusionner le pays d'Arles à la Métropole marseillaise et avec le département des Bouches du Rhône ! J'ai donc réuni immédiatement ces maires du Pays d'Arles dont l'ensemble de ceux de Terre de Provence : **27 maires sur 29 ont accepté de signer immédiatement une pétition écrite au Premier Ministre et au Ministre de l'aménagement du territoire pour signifier notre refus total d'intégrer une structure forte de plus de 90 communes et dans laquelle nous n'occuperions qu'un strapontin.** Si la métropole, a peut être un sens en tant que projet urbain, elle n'a en effet aucun sens pour un territoire rural qui veut rester maître de son destin ! La métropole c'est 55% du département avec 1,8 millions d'habitants, nous le Pays d'Arles, c'est l'autre moitié avec même pas 200 000 habitants. **Nous, c'est un équilibre fragile entre la ruralité et l'urbain !**
Je ne voudrais pas que ceux qui nous succéderont un jour nous reprochent de ne pas avoir su anticiper sur ce danger, de n'avoir rien fait et de ne pas nous être battus !
On perd systématiquement les combats qu'on n'a pas menés ! Alors oui, il faut se battre et dès maintenant ! En fait, nous n'avons pas le choix, nous devons être plus forts ensemble !
Mais aussi forte que doit être notre communauté d'agglomération qui porte le beau nom de Terre de Provence, **nous devons tisser les liens les plus forts possibles avec les deux autres intercommunalités qui composent le Pays d'Arles, la communauté de communes de la Vallée des Baux et Arles Crau Camargue Montagnette.** Surtout pas en fusionnant, décidément c'est une maladie grave de notre époque, mais en montant un projet commun qui fédérera nos trois territoires, projet auquel nous travaillons déjà et qui sera porté par un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural d'ici la fin de ce semestre .
C'est parce que nous monterons ensemble des projets forts et que nous afficherons ensemble une volonté de les réaliser que nous nous installerons comme un partenaire de la métropole et que nous éloignerons le risque de l'intégration.
Enfin, autre levier qu'il faut actionner, la voix parlementaire ! J'ai l'intention de faire remonter au Parlement la nécessité d'établir un véritable statut de la ruralité. Les territoires ruraux ne doivent pas être des espaces interstitiels entre ces métropoles qui, comme des trous noirs, les aspireraient à plus ou moins brève échéance ! **C'est pourquoi je demande ce véritable statut de la ruralité et des conventions de solidarité et de réciprocité entre les métropoles et la ruralité.**
Pour autant, nous devons d'abord compter sur nous et notre ruralité, pour être reconnue, doit porter des projets forts, des dossiers stratégiques !
Il y a ceux que nous devons porter, et je viens d'en parler, à l'échelle du Pays d'Arles et il y a ceux que nous devons porter ici même ! Des projets qui impactent fortement sur notre territoire, créent de la richesse et de l'emploi et s'articulent et même rayonnent sur les territoires voisins. Je pense au redéploiement du Marché d'Intérêt National, je pense à la construction du lycée, je pense également à la relance de la liaison est-ouest...

Un nouveau site internet pour les 20 ans

Pour fêter ses 20 ans Terre de Provence lance son nouveau site internet, plus moderne et plus dynamique, le 1er février 2017 !

Prototype de la page d'accueil du site

www.terredeprovence-agglo.com

SOMMAIRE

Page 3 :
EDITO

Pages 4-5 :
ECONOMIE
Terre de Provence au cœur du grand Salon Agroalimentaire de Paris
L'emploi et la formation au cœur des priorités de Terre de Provence
Le projet de redéploiement du MIN passe la vitesse supérieure

Page 6 :
AMENAGEMENT RURAL
Préserver le foncier agricole
DEVELOPPEMENT DURABLE
Des agents formés pour animer des ateliers sur le tri et le gaspillage des déchets

Page 7-8-9-10 :
DOSSIER :
L'agglo fête ses 20 ans

Page 12 :
TRANSPORT
Un transfert qui impacte Terre de Provence
TERRITOIRE
Fusion Département/Métropole : Une pétition pour dire non !

Page 13 :
EDUCATION
Lycée : La structure pédagogique est connue
TOURISME
Mise en œuvre de la loi NOTRe

Page 14 :
POLITIQUE DE LA VILLE
CitésLab : accompagner les porteurs de projet dans les quartiers prioritaires.
La Relance du Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance
DECHETS
Professionnels et artisans : une nouvelle tarification en déchèterie

Terre de Provence
Le mag de votre agglomération
N°6

Directeur de publication :
Bernard REYNES
Redaction :
Terre de Provence Agglomeration
Editeur :
TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION
Chemin Notre Dame
13630 EYRAGUES
IMPRESSION / CONCEPTION DE LA MAQUETTE :
ARSAPRIM – GRAVESON
DEPOT LEGAL DECEMBRE 2014
ISSN 2427 - 8696
PARUTION IRREGULIERE
JANVIER – MAI 2017
N°6

CLUB DES ENTREPRENEURS : NOUVEAUX ADHERENTS

La société Soulage au service du client

Jean-Jacques SOULAGE originaire du LOT, a poursuivi une activité d'expédition de Fruits et légumes créee il y a 50 ans par son oncle, et il y a ajouté une activité de transport public en 1998.
Après quelques années, l'entreprise s'est également développée sur le pôle du MIN de St Charles de Perpignan.
Une situation stratégique par son réseau routier, associé au 1er marché européen de fruits et légumes à l'époque, ont été les éléments fondamentaux de l'implantation de la SARL SOULAGE à Châteaurenard souhaitant développer une synergie entre le transport public et l'expédition de fruits et légumes.
La société SOULAGE commercialise tous les produits agricoles de Provence, ainsi qu'une gamme d'anciennes variétés légumières.
Côté transport : Trafic quotidien auprès des grossistes en Fruits et légumes entre Perpignan, Châteaurenard et Nice.

AL&CO : « Quand l'énergie est Humaine… »

Le groupe indépendant AL&CO crée en 2010 par l'ancien joueur de rugby professionnel Frank Hueber est spécialisé dans les solutions globales en ressources humaines dans les domaines du BTP de l'Industrie, du Transport Logistique et des Services. Le groupe s'est développé rapidement afin d'atteindre 15 agences de travail temporaire AL&CO en 2016 réparties dans le grand sud de la France. La dernière en date étant celle de Châteaurenard.

Franck Hueber nous en dit plus : «notre choix fut influencé par le président du Rugby Club Châteaurenardais, Monsieur Pascal PRADEL, qui nous a conseillé de nous implanter à Châteaurenard en nous expliquant que cela pourrait être une belle opportunité aussi bien par les entreprises de Terre de Provence que par les demandeurs d'emploi. Nous sommes également partenaire du Club.»

De plus, nous accordons une valeur personnelle et affective bien particulière à la ville de Châteaurenard.
Nous proposons trois services principaux :
- Le travail temporaire
- Le recrutement en placement (CDD / CDI)
- La formation réglementaire et le conseil

L'ADN de notre société est orienté vers la délégation de personnel dans le Bâtiment / les Travaux Publics, et de par mon expérience personnelle, je souhaiterais développer fortement le transport logistique. Ce sont les secteurs où nous disposons d'une réelle expertise.

Saint Andiol – Novembre 2016 Réunion animée par Florianne FRECHET – Spécialiste Communication/Gestion du stress et des émotions sur le thème « «Les clés de la relation Patron/Salarié ».

Rendez-vous du Club des Entrepreneurs

le jeudi 9 février 2017 Assemblée Générale du Club des Entrepreneurs - La Bastide à Eyragues

ECONOMIE

Terre de Provence au cœur Salon Internationnal de l'Alimentation à Paris

Nicolas Manuel Président du Club des Entrepreneurs, Jérémie Becciu Directeur du MIN de Châteaurenard, Alix Constant et François Bigot membres actifs du Club des Entrepreneurs lors du Salon Agroalimentaire de Paris

La Communauté d'Agglomération Terre de Provence était présente au Salon International de l'Alimentation, qui s'est déroulé à Paris, octobre 2016. Près de 155 000 visiteurs étaient présents pour découvrir les produits et services des opérateurs spécialisés dans l'agroalimentaire.
Au sein de l'Espace Provence, le stand de l'Agglomération, en partenariat avec les deux autres intercommunalités du Pays d'Arles (ACCM et CCVBA) a permis de présenter aux différents professionnels venus pour l'occasion (investisseurs, entreprises, opérateurs économiques) le projet de territoire dans son ensemble et le redéploiement du MIN en particulier.
A cette occasion, l'intercommunalité était représentée par son Président Bernard Reynès, le Vice-Président délégué à l'économie Michel Pécout, le Vice-Président délégué au projet MIN Max Gilles, le Vice-Président délégué à l'aménagement rural Chistian Chasson ainsi que Marcel Martel, premier adjoint à la ville de Châteaurenard. Durant le salon, des contacts directs avec des entreprises souhaitant investir sur le territoire ont été noués.
Par ailleurs, l'autre objectif était de constituer un point d'appui pour les entreprises du territoire dans leurs démarches commerciales. C'est ainsi qu'à l'invitation de Terre de Provence, une délégation du Club des Entrepreneurs était présente avec notamment les entreprises Mister Bonbon (Châteaurenard) et les Pousses de Steph (Noves) qui ont pu bénéficier des services de l'Espace Provence (accueil spécifique, bureau privatif) afin de présenter leurs offres commerciales et gérer leurs rendez-vous respectifs.

L'emploi et la formation au cœur des priorités de Terre de Provence

Michel Pécout Vice-Président délégué à l'Economie, Philippe Hillarion, Directeur Territorial du Pôle Emploi, Patrick Tesio Directeur d'Agence de Châteaurenard

La communauté d'agglomération et le pôle Emploi, principal partenaire du Salon, ont organisé la 14ème édition du salon de l'emploi le 13 octobre 2016 au MIN de Châteaurenard.
Tout comme l'année dernière, cet évènement incontournable et très attendu a permis la mise à disposition au public par le Pôle Emploi d'un véritable village numérique a permis l'organisation d'un « job dating », formule de recrutement récente qui consiste en des entretiens d'embauche limités à une dizaine de minutes.

Le salon en CHIFFRES :
- Plus de 1058 visiteurs
- Plus de 80 exposants (dont Marie Blachère, Provence Plats, Biocoop pour la première fois avec 20 postes à proposer…) répartis sur les 5 espaces mis à leur disposition « entreprises en direct », « formations métiers », « création reprise entreprise », « conférences » « accompagnement à l'emploi »
- 140 offres proposées,
- 26 recrutements directs à fin janvier 2016,
- 28 centres de formation présents,
- 57 % des exposants dédiés au recrutement,
- 9 % des exposants dédiés à l'accompagnement à l'emploi,
- 26% des exposants dédiés à la formation,
- 8 % des exposants dédiés à la création d'entreprises.

Le projet de redéploiement du MIN passe la vitesse supérieure

Christian Chasson, Vice-Président délégué à l'Aménagement Rural, Max Gilles, Vice-Président délégué au projet MIN, Bernard Reynès, Président, Michel Chpilevsky Sous-Préfet d'Arles, Claude Rossignol, Président de la Chambre d'Agriculture lors du COPIL du MIN

Le projet de redéploiement du Marché d'Intérêt National, désormais intitulé « MIN Terre de Provence », a clairement passé la vitesse supérieure. Entouré du Sous-Préfet d'Arles M. Chpilevsky, de la Conseillère Régionale en charge de la commission agriculture Bénédicte Martin, des maires de l'agglomération dont Max Gilles, Christian Chasson et Michel Pécout, des représentants du Pays d'Arles et du Grand Avignon notamment, le Député-Maire Bernard Reynès a souligné, début décembre, « la volonté partagée des différents acteurs, et notamment des treize maires de Terre de Provence, de s'investir de manière totale sur ce dossier. Ce projet, également porté par les différents partenaires de manière conjointe, porte une volonté de satellisation sur plusieurs communes de l'agglomération, le tout pouvant représenter jusqu'à 150ha ».

Alors que la reprise des travaux de la LEO en 2018 apparaît clairement comme un facteur de succès, le Député-Maire a insisté sur la volonté de maintien des terres agricoles et rappelé l'opportunité que peut constituer un partenariat avec Rungis ; les opérateurs du marché international parisien ayant la volonté de trouver de nouveaux produits français pour satisfaire une demande grandissante.

Et de fait, les choses avancent vite et se concrétisent déjà sur le pôle bio des Grands Vignes avec l'implantation prochaine de Biocoop qui préfigure les contours d'un pôle national.

Début 2017 verra le démarrage de l'étude de la ZAC qui devra s'étaler sur deux ans et permettre de concrétiser la mise en place du futur grand marché.

Le « Grand Marché », donc, dans sa dimension outil et sa dimension animation qui s'appuie sur la mise en place d'un « cluster » avec un comité stratégique composé d'experts.

Autant d'atouts et de perspectives qui placent le projet sous les meilleurs auspices.

Une bonne nouvelle d'ailleurs avec la reconnaissance de la Région qui, au travers d'un Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET), va financer à hauteur de 2 millions d'euros l'aménagement du secteur des Iscles comme celui des Grands Vignes à Noves.

Biocoop arrive vite

Les élus de l'agglomération en visite à Rungis

Début novembre dernier, les élus de « Terre de Provence Agglomération » se sont déplacés à Rungis pour une visite des plus intéressantes ! Dès 6 heures du matin, le Président Bernard Reynès ainsi que Max Gilles, Maurice Brès et Jean-Marc Martin-Teissère respectivement maires d'Eyragues, de Mollégès et de Verquières, ont été reçus par Stéphane Layani, le Président du Marché International de Rungis, le plus grand marché du monde avec ses 234 hectares de superficie, ses 8 milliards de chiffres d'affaires, et ses 12000 emplois sur site.

Lors de cette visite, la délégation a pu rencontrer les différents responsables des pavillons alimentaires (volaille, viande, gastronomie, grossistes fruits et légumes, carreau des producteurs, bio…) et échanger avec les professionnels sur leurs différents métiers, sur leurs difficultés, leur vision des filières mais aussi leur regard sur le projet de redéploiement du MIN de Châteaurenard. L'expérience dans l'aménagement, la construction de bâtiments, la dynamisation du commerce sont en effet autant d'atouts pour le projet qui suscite un fort intérêt depuis Paris.

De fait, une collaboration entre Rungis et Terre de Provence s'impose !

Renforcer la collaboration avec Rungis apparaît véritablement comme une opportunité à saisir pour apporter de nouveaux débouchés commerciaux aux opérateurs du territoire.

Jean-Marc Martin-Teissere Vice-Président délégué aux finances, Maurice Bres Vice Président délégué aux travaux, Didier Bonnefoy Directeur Général des Services.

Inauguration en fanfare pour Sorhobis Boissons

Quelques mois après son démarrage d'activité, c'est en octobre dernier que Thierry Chapelet et toute l'équipe de Sorhobis Boissons ont célébré l'inauguration de leur vaste bâtiment situé à Graveson. Installée depuis 2007 en Avignon, cette grosse centrale d'achat nationale de boissons a ainsi fait le choix de s'implanter sur le pôle intercommunal d'activités en zone du Sagnon pour son positionnement géographique idéal au cœur de ses trois secteurs de livraison (Gard, Vaucluse et Bouches du Rhône) et pour son accessibilité aux grands réseaux routiers. Une troisième raison plus personnelle a particulièrement ému le jeune président de l'enseigne, originaire de la Crau de Châteaurenard, lors de son discours : il a construit son entrepôt sur les terres mêmes de ses grands-parents !

Lancée avec trois salariés en 2007, Sorhobis en compte aujourd'hui 16, bien dans la moyenne des 10 % de croissance constatés chaque année. Une arrivée de poids sur Terre de Provence Agglomération.

Thierry Chapelet de l'entreprise Sorhobis

« La Tropézienne des Paluds de Noves » primée dans le cadre de l'opération de promotion «la route des arts & gourmandises de Provence»

Chaque année la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région PACA sélectionne les meilleurs artisans.

En 2016, Madame et Monsieur Gaillardet, artisan boulanger aux Paluds de Noves ont été sélectionnés par un jury composé d'un meilleur ouvrier de France, un chef étoilé ainsi que d'autres spécialistes issus des métiers de bouche (journalistes culinaires...).

A l'occasion des épreuves dont une dégustation à l'aveugle, le jury et André Bendano, ancien Président de la CMA PACA ont apprécié la finesse et la légèreté de « La Tropézienne des Paluds de Noves ».

Jean-Claude et Jacqueline ont eu la joie de recevoir un diplôme attestant leur première place et le privilège de figurer dans le guide édition 2016 « La route des Arts et Gourmandises de Provence ».

Jacqueline et Jean-Claude Gaillardet et André Bendano, ancien Président de la CMA PACA

AMENAGEMENT RURAL

«Préserver le foncier agricole»

M.CHASSON vous êtes Vice-Président délégué à l'Aménagement rural, en quoi cela consiste ?

Concrètement, il s'agit pour la Communauté d'Agglomération de mener une action forte pour préserver le foncier agricole. Notre territoire est attractif grâce à sa qualité de vie et sa proximité avec les aires urbaines. Mais cela amène dans le même temps une urbanisation croissante, une forte spéculation financière et le développement des friches.

L'enjeu est de permettre bien entendu l'installation des nouveaux habitants car cela est positif pour notre économie et la vie du territoire, mais de garantir dans le même temps auprès de la profession agricole, une stabilité des prix et le maintien des surfaces cultivables.

Quels sont les leviers d'actions de la Communauté d'Agglomération ?

Depuis 2002 et à l'initiative de Max Gilles, la Communauté d'Agglomération travaille étroitement avec les services de la SAFER. Nous avons signé une convention d'intervention foncière qui permet aux communes de recevoir toutes les notifications lorsqu'un bien est mis à la vente et de diligenter une enquête auprès de la SAFER qui pourra le cas échéant exercer son droit de préemption et proposer un prix revu à la baisse. La Communauté d'Agglomération apporte quant à elle sa garantie financière sur les opérations. Mais avant tout, il s'agit de rechercher un compromis avec le vendeur pour aboutir à une vente à l'amiable et au prix du marché.

La convention d'aménagement rural vise quant à elle à mobiliser un conseiller SAFER dont la tâche est de négocier avec les propriétaires pour inciter les ventes et dynamiser le marché du foncier agricole. En filigrane, les objectifs recherchés sont la lutte contre les friches agricoles et le morcellement parcellaire. La Communauté d'Agglomération mène une politique de restructuration des exploitations en octroyant une aide aux agriculteurs lors d'acquisitions ou d'échanges de petites parcelles. Chaque année, la Communauté d'Agglomération mobilise un budget de 40 000€, en plus du conseiller SAFER, pour financer une partie des frais de notaires ou de géomètres liés à ces opérations.

Quel est le bilan après tant d'années ?

Sur la période 2002-2015, nous avons calculé qu'au travers du partenariat avec la SAFER, plus de 150 hectares sont sous convention de mise à disposition chaque année auprès d'agriculteurs qui les exploitent et plus de 479 hectares de terres non cultivées ont été maitrisées par la SAFER. Cela s'accompagne d'une remise en culture par les exploitants qui en font l'acquisition et qui grâce à cette convention peuvent également bénéficier du soutien financier du Conseil Départemental des Bouches-du Rhône (FDGER) pour la remise en état des parcelles en friches.

Concernant les aides aux frais notariés et de géomètre, cela représente 419 327.20€ mobilisés entre 2002 et 2015. En moyenne, un agriculteur perçoit environ 800€ de la Communauté d'Agglomération, soit une prise en charge de 80% des frais.

Malgré tout, cela ne suffit pas à enrayer définitivement la spéculation financière et par ricochet le développement des friches. Néanmoins je pense que le travail que conduisent actuellement les communes pour l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme permettra de sensibiliser les propriétaires et confortera la politique foncière portée par la Communauté d'Agglomération.

Christian CHASSON
Vice-Président à l'aménagement rural

ZONES D'ACTIVITÉS

Une compétence intégralement transférée à l'agglomération

Zone d'activités de la Chaffine 2

La communauté d'agglomération dispose de la compétence pour l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire.

Compte tenu des évolutions législatives (loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République qui supprime la notion d'intérêt communautaire pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité), la communauté d'agglomération est devenue compétente au 1er janvier 2017 sur l'ensemble des zones d'activités présentes sur son territoire et réparties sur les 13 communes. En effet, dès qu'un espace est considéré comme une zone d'activités, il est de fait de la compétence de la communauté d'agglomération pour l'ensemble des interventions que sont la création, l'aménagement, la gestion et l'animation.

Ainsi, Terre de Provence est maintenant compétente pour l'entretien de la voirie et des réseaux sur 19 zones d'activités supplémentaires gérées par les communes jusqu'à présent.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des agents formés pour animer des ateliers sur le tri et le gaspillage des déchets

Dans le cadre de la Loi transition Energétique (lutte contre le gaspillage alimentaire), Terre de Provence accompagne les communes à la sensibilisation des enfants sur deux thèmes d'actualité : le gaspillage alimentaire et le tri des déchets.

Cette sensibilisation est prévue dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). La communauté finance donc des actions de formations à destination du personnel des communes.

Ces formations dispensées par les associations « Chemin Faisan » et « Art de vivre » permettront aux agents formés de mettre en place et d'animer en toute autonomie des ateliers pédagogiques auprès des jeunes élèves.

Des ampoules LED distribuées pour réduire la consommation d'électricité

L'Agglomération Terre de Provence, territoire récemment labellisé TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte), met à disposition gratuitement des lampes LED grâce à une convention liant le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et EDF.

D'après l'Ademe (agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie), ce type de lampe dure 40 fois plus longtemps, est 6 fois plus efficace, et permet de réaliser 90 % d'économie par rapport à une ampoule à incandescence.

La distribution des kits de deux ampoules LED est faite directement dans les 13 communes de l'agglomération. Cette distribution représente 4 000 ampoules LED et l'agglomération espère renouveler cette opération prochainement.

Pour les ménages qui souhaiteraient aller plus loin dans la démarche, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte permet également de se procurer des ampoules gratuites ou à bas coût sur internet : https://www.mesampoulesgratuites.fr/

L'AGGLO FÊTE SES 20 ANS

Vingt ans que la communauté d'agglomération Terre de Provence est entrée dans le quotidien des habitants de notre territoire !
Vingt ans que, petit à petit, elle a porté des compétences de plus en plus importantes jusqu'à travailler aujourd'hui les dossiers majeurs de notre secteur, de l'animation économique aux projets structurants de demain, le lycée Terre de Provence ou le redéploiement du Marché d'Intérêt National pour n'en citer que deux.
Le chemin parcouru depuis sa création en décembre 1996 est immense !
Pour célébrer ce vingtième anniversaire, nous vous proposons ce cahier spécial qui reprend les grandes dates de cette période et les témoignages des quatre présidents.

Interview

Anne-Marie Bertrand : « Une révolution silencieuse »

Alors maire de Rognonas, Anne-Marie Bertrand s'est totalement investie dans la création de la première communauté de communes Rhône-Alpilles-Durance dès décembre 1996. Vingt ans plus tard, elle n'a rien oublié de cette expérience qui l'a profondément marquée.

• ***Anne-Marie Bertrand dans quelles conditions s'est réalisée la première structure intercommunale en 1996 ? Quels souvenirs gardez-vous de cette période ?***
Il faut se remettre dans le contexte de communes qui avaient alors tous les pouvoirs. Quand la loi a été promulguée en 1992, nous ne savions pas ce qui nous tombait dessus. Beaucoup d'anciens maires notamment avaient peur d'y perdre un peu de leur identité. Il a fallu beaucoup de travail pendant quatre ans, beaucoup de réunions pour nous retrouver avec persévérance et détermination et poser le socle de l'intercommunalité. Issues d'un bassin de vie homogène, tant au niveau des traditions que de la géographie, cinq communes ont composé la première communauté : Rognonas, Graveson, Eyragues, Maillane et Barbentane. Pour être franche, je garde des souvenirs extraordinaires de cette période. Une révolution silencieuse était en marche.

• ***Quelles ont été les premières réalisations de la communauté de communes Rhône Alpilles Durance ?***
Nous avions des compétences obligatoires au premier rang desquelles l'économie. Nous avons ainsi lancé des réflexions pour les premières zones d'activités intercommunales comme au Sagnon, entre Rognonas et Graveson. Nous avons également travaillé à la promotion du tourisme, mis en place une action innovante au travers de la convention d'aménagement rural ou créé des randonnées sportives liant nos communes… Nous avions beaucoup travaillé.

• ***Et vingt ans après, quel regard portez-vous sur cette communautés « Terre de Provence » de 13 communes ?***
Je me dis que tout le travail réalisé en amont, au travers de la création de statuts et d'un socle fort, a été porteur aujourd'hui. Cette expérience m'a énormément marqué. C'est un peu mon bébé.

Présidente de la communauté de communes Rhône Alpilles Durance de 1996 à 2001

1996
24 décembre Création de la Communauté de Communes à 5 communes Barbentane, Eyragues, Graveson, Maillane, Rognonas

1997
17 avril Lancement de l'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce

1998
19 février Adoption compétence Promotion du Tourisme

1999
18 mars Adhésion Pays d'Arles (initialement sous forme associative)

1999
1ère fête de l'intercommunalité

2000

Inauguration de la déchêtterie de Barbentane

2000
Etude pour la requalification de la zone d'activité Intercommunale de la gare

2001
Transfert de la compétence « Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire »

2001
Mise en place de Totems de bienvenue

2001
Signature de la Convention SAFER Hervé Chérubini - Léon VACHET

Edito

Michel Pécout : «Un mandat riche en actions»

10 ANS de la Communauté de Communes Rhône-Alpille Durance

«Je tiens à remercier les élus de Barbentane, Eyragues, Graveson, Maillane et Rognonas, les cinq communes fondatrices de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance, de m'avoir élu et fait confiance en plaçant l'avenir du territoire intercommunal entre mes mains.
Tout d'abord ce mandat fut pour moi l'occasion d'être le témoin du mariage des communes fondatrices avec cinq nouvelles communes de l'est du territoire actuel : Châteaurenard, Noves, Verquières, Saint-Andiol et Cabannes.

En étendant le périmètre à 10 communes et unissant nos forces, nous avons pu mener des projets plus ambitieux et étoffer l'équipe déjà en place. Ce mandat fut riche sur le plan humain mais aussi riche en actions.
Tout d'abord, j'ai pris plaisir à travailler avec des techniciens impliqués ayant le sens du travail en équipe et des élus volontaires. J'en profite pour mettre à l'honneur le travail remarquable de Michèle Allard qui, pendant mon mandat, était Maire de Saint-Andiol et Présidente du CISPD. Elle a su mener de front et suivre avec pugnacité les actions mises en place dans le cadre de la compétence Prévention de la Délinquance.

Ensuite, de nombreux projets ont été menés comme la mise en œuvre du PLH, le lancement de l'OPAH, la création d'une déchetterie intercommunale Maillane-Graveson, la mise en circulation de la navette intercommunale pour ne citer qu'eux. Je m'attarderais plus longuement sur des projets qui m'ont demandé beaucoup d'investissement personnel.

Je pense notamment à l'aménagement du Pôle d'activités Crau Durance à Saint-Andiol, 1ère zone d'activités mais aussi et surtout au lancement des travaux du Pôle d'activités du Sagnon. Aujourd'hui la commercialisation du Pôle d'activités du Crau Durance est achevée.
Le Pôle d'activités du Sagnon, qui offre une situation géographique idéale aux entreprises, peut lui aussi être qualifié de belle réussite. L'arrivée en 2010 d'ID LOGISTIC, première entreprise nationale à s'installer sur ce Pôle donnait déjà le ton d'un projet ambitieux. Cette orientation se confirme encore aujourd'hui avec les inaugurations successives et récentes de belles entreprises comme SORHOBIS DEURRIEU TP, PROVENCE OUTILLAGE , DISTRIBUTION PROVENCALE qui font la fierté de notre beau territoire.»

Président de la communauté de communes Rhône Alpilles Durance de 2001 à 2008

2001 — *Extension du périmètre de la Communauté de Communes à 10 communes Châteaurenard - Cabannes – Noves Saint-Andiol – Verquières*

2003 — *Mise en place de totems de bienvenue*

2004 — *Lancement du Programme Local de l'Habitat*

2005 — *Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et commercialisation du Pôle d'activité Crau Durance*

Salon de l'emploi

2005

Visite du pôle d'activités Crau Durance

2005

Déménagement à Eyragues

2006 — *Mise en circulation d'une navette intercommunale*

2006

10 ans de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance – Visite du territoire intercommunal en train à vapeur du Val de Provence

2006

Inauguration dechetterie Maillane Graveson

2008 — *Démarrage de la 1ère phase des travaux d'aménagement du Pôle d'activités du Sagnon*

2007 — *1ères ventes sur le pôle d'activités du Crau Durance*

Edito

Max GILLES : «Convaincu que l'union fait la force»

Visite de Hubert Falco secrétaire d'état chargé de l'Aménagement du Territoire

«En ce début d'année, nous célébrons le vingtième anniversaire de la création de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance, point de départ de ce qui est aujourd'hui devenu Terre de Provence Agglomération.

La mise en place de ce regroupement de cinq villages s'est organisée sous la présidence d'Anne-Marie Bertrand.

Dans un premier temps, l'objectif à atteindre était de préserver nos petits villages du risque d'être absorbés par le Grand-Avignon. Pour ce faire, nous avons travaillé durant les trois premières années, à l'élaboration des Conventions d'Intervention Foncière et d'Aménagement Foncier, qui nous ont permis de remettre en culture environ 450 hectares. Nous avons été les précurseurs de cette organisation, qui a depuis été reprise dans toute la France, ce qui prouve son efficacité.

Depuis tout ce temps, j'ai toujours été convaincu que l'union fait la force. Pour conserver la maîtrise de nos communes et être entendus, nous devons prendre des décisions logiques dans l'intérêt de tous, et ainsi conforter l'organisation mise en place dans les secteurs de l'économie, le tourisme, le social, l'agriculture, les transports… Pour le reste, laissons les maires assumer pleinement leurs responsabilités !

Durant la période de ma présidence, j'ai souhaité mettre en place la collecte des ordures ménagères, créer une déchetterie intercommunale, procéder à l'achat de nombreux terrains pour le développement des zones artisanales de la Chaffine, des Grand-Vignes et finaliser celle du Sagnon, ainsi que ceux destinés à la construction du lycée de Châteaurenard. Mais surtout, en 2013, avec la complicité et l'appui de mes collègues maires, nous avons travaillé sur l'extension de la CCRAD, passant ainsi en Agglomération au 1er janvier 2014.

Les Français plébiscitent à plus de 70 % la fonction de maire et 64 % souhaitent qu'il reste en place, alors n'ayons pas peur de contester ceux qui veulent le faire disparaître !
La « monstropole » qui centralise toutes les compétences, notamment, est un exemple de regroupement qui va à l'encontre de l'intérêt des populations, et nous ne pouvons l'accepter. On nous incite à organiser notre territoire, pour une vie meilleure… ce à quoi je suis bien entendu favorable, avec le Pays d'Arles, mais à la seule condition que nous soyons indépendants de toute autre entité.
Je suis certain que nous, les élus de proximité, ferons évoluer ce territoire et le rendrons plus fort à travers l'économie, l'artisanat, le commerce local, l'agriculture, le tourisme, car nous mettrons en commun nos forces, notre réalisme et notre esprit visionnaire, pour favoriser la création d'entreprises et amener de l'activité et de l'emploi, dans ce bassin de vie qui ne demande qu'à tenir de belles promesses à ses populations, à ses générations futures pour lesquelles nous avons le devoir de préparer l'avenir.
Soyons donc à la hauteur de la confiance que nous ont accordé nos électeurs, relevons dignement ce challenge, et restons les acteurs de demain, mais toujours dans l'intérêt général !

Et puis, dans tout cela, n'oublions pas : « Bon anniversaire aux 13 communes de Terre de Provence Agglomération ! »

Président de la communauté de communes Rhône Alpilles Durance de 2008 à 2014

2009

Soutien financier aux travaux de restructuration des digues de la Durance

2009

10 ans PAIL

2010

1ère acquisition foncière pour la construction d'un Lycée à Châteaurenard et transfert de la compétence « Collecte et traitement des Ordures Ménagères »

2011

Réalisation en partenariat avec l'INSEE d'une étude sur l'impact de la création d'un Lycée sur le Nord Alpilles

2013

Inauguration de l'entreprise big benne

2013

Passage en Communauté d'Agglomération avec l'arrivée de Plan d'Orgon et d'Orgon

2013

Arrivée de Mollégès

2010

Inauguration pôle du Sagnon

2011

Réception d'une mini benne

2012

Réhabilitation de la déchetterie d'Eyragues : lancement des travaux d'aménagement et adoption définitif du Programme Local de l'Habitat

2013

Réalisation d'une étude de Thermographie aérienne action inscrite dans le PLH et l'agenda 21 et lancement du plan climat énergie

2014

Lancement de la thermographie aérienne

Bernard Reynès : « Des moyens de faire ensemble ce qu'on ne peut certainement plus faire seul »

Interview

Annonce de la construction du Lycée de terre de Provence

• Bernard Reynès que représente l'agglomération aujourd'hui dans le quotidien des 13 communes de Terre de Provence ?

Grâce à mes prédécesseurs, en 20 ans, lentement mais sûrement, notre communauté d'agglomération s'inscrit désormais dans le paysage institutionnel. Certes, rien ne remplacera l'attachement qu'a chacun pour son village mais progressivement s'installe l'idée que s'il faut laisser le plus de compétences aux communes, l'intercommunalité offre des moyens de faire ensemble ce qu'on ne peut certainement plus faire seul.

• TPA porte de grands projets pour l'avenir de notre territoire. Quelles sont les principales actions ?

Elles se déclinent en projet de territoire selon trois grands axes : le futur lycée, la liaison Est-Ouest et le redéploiement du MIN. Voilà trois dossiers fondamentaux qui vont impacter très sérieusement sur notre quotidien. L'enjeu le plus important, c'est notre développement économique pour créer de l'emploi pour nos jeunes.

• Un mot sur vos prédécesseurs ?

Oui et je tiens à leur rendre hommage ! En premier lieu à Anne-Marie Bertrand qui, maire de Rognonas, a été à l'initiative de la création de la communauté de communes Rhône-Alpilles-Durance avec Eyragues, Graveson, Barbentane et Maillane. Je salue en elle le précurseur de cette structure et mesure toute l'énergie qu'il lui a fallu pour la mettre en place ! A Michel Pécout, ensuite, qui avec beaucoup de volontarisme a développé la structure et fut le premier à parler de l'esprit communautaire. Quant à Max Gilles, avec un souci de réalisme qui l'honore, il a assis de façon définitive la communauté de communes et sa mutation en communauté d'agglomération.

• Comment voyez-vous l'avenir de Terre de Provence Agglomération ?

L'avenir, c'est bien son inscription dans le Pays d'Arles et sa participation à un projet de territoire à cette échelle tout en conservant son autonomie de gouvernance avec la communauté de communes de la Vallée des Baux et la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. Mais nous avons aussi vocation à être un territoire d'interface et nous articuler en toute autonomie avec l'agglomération du Grand Avignon dont nous partageons le bassin de vie.

Président depuis 2014 de Terre de Provence Agglomeration

2014

Manifestation Lycée

2014

Ouverture de la maison de l'entrepreneur

2014

Inauguration MDE

2015

Inauguration de la nouvelle déchetterie d'Eyragues et du quai de transfert et signature de la programmation 2015 « Un contrat de ville pour les quartiers prioritaires »

2016

Annonce officielle du lycée – Lancement du Projet de Territoire Nord Alpilles – Projet de redéploiement du MIN – Liaison Est Ouest : le prolongement enfin acté

2014

Terre de Provence - Grand Avignon scellent leur partenariat

2015

Visite du MIN avec le Préfet

2015

Inauguration du quai de transfert à Eyragues

aD'HOCPneU
LES SPECIALISTES
Neufs et occasions toutes marques
V.L. - 4X4 - SUV - P.L. - AGRICOLE - GEOMETRIE
MANUTENTION - QUAD - REPARATION TUBELESS
243, Bd. Ernest Genevet - CHATEAURENARD
04 90 90 06 32
mail : contact@adhocpneu.fr - site : www.adhocpneu.fr

SALADIN FRÈRES
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TRAVAUX PUBLIC
148, CHEMIN DE L'HÔPITAL - 13160 CHATEAURENARD
Tél. : 04.90.94.49.64 / Fax : 04.90.94.20.15
e-mail : saladin.freres@wanadoo.fr

Ax'eau
SPÉCIALISTE EN HYDRO-PATHOLOGIE DU BÂTIMENT
12 agences France entière
31 équipes d'intervention
+4000 fuites localisées par an
Nos services
Recherche de fuite non-destructive
Surconsommation
Recherche de fuite sur piscine
Diagnostic et contrôle de réseaux
contact@ax-eau.com / www.ax-eau.com
N° Vert 0 809 109 709

J.H. MESGUEN
www.mesguen.fr

Alpilles Luberon Valorisation
Réception de vos déchets : Bois, Cartons, DEEE, Gravats, Métaux, Plastiques, Pneus, Végétaux
Cavaillon Multi Transports
Collecte déchets et gravats bennes de 4m3 à 35m3
Location containers de stockage et cuve d'eau
04.90.06.16.90
133 Route du Pont - 13750 PLAN D'ORGON - Mail : cmt.dpl.alv@oange.fr
Site : www.environnement-et-solutions.com

Spiruline du Soleil
Provence
www.spirulinedusoleil.fr
Algue vitalité
Bien-être
Spiruline cultivée à Verquieres
Vente directe sur l'exploitation
Boutique en ligne
105 Route Nationale 7 - 13670 VERQUIERES
A côté du radar fixe
Tel. 09.71.33.72.71 / 07.82.51.92.45
PRODUIT EN FRANCE

Forage • Recherche d'eau • Equipement de forage
irrifore
forage et gestion de l'eau
Sarl IRRIFORE - 102 ch. de l'oratoire
13160 CHATEAURENARD - France
info@irrifore.com - 04 90 94 58 73

RDT 13
Nous rapprochons les territoires
DEVIS en direct sur www.rdt13.fr
LOCATION DE CARS
pour toute destination
Grand tourisme, scolaire, remorque, vidéo, sonorisation, wc, climatisation
Agence AIX-EN-PROVENCE
Rue Ernest Prados
Pont de l'Arc - 13090
Tél.: 04 42 93 59 00
Fax : 04 42 93 59 01
Agence MARTIGUES
Av de la Moutte (ZAC Valampe)
13220 châteauneuf-les-Martigues
Tél.: 04 42 07 37 57
Fax : 04 42 40 31 01
Agence CHÂTEAURENARD
Av Jean Jaurès
CP 13160
Tél.: 04 90 94 11 40
Fax : 04 90 90 00 69

TRANSPORTS

Du nouveau au 1er Janvier 2017

Pour les communautés d'agglomération, l'année 2017 marque un tournant avec de nouvelles compétences transférées par la loi NOTRe : promotion du tourisme, zones d'activité. Mais les communautés ne sont pas les seules collectivités concernées par les transferts : ainsi, en 2017, les transports interurbains deviennent compétence de la région, en lieu et place du département.

Un transfert qui impacte également la communauté : jusqu'à présent, la communauté confiait au département l'organisation des lignes de transports scolaires intégralement situées sur Terre de Provence. Désormais, la communauté ne peut plus conventionner avec le Conseil Départemental qui n'est plus compétent en matière de transports,. La communauté récupère ainsi la gestion directe de la ligne scolaire entre la commune de Mollégès et le collège de Saint-Andiol. Pour les autres lignes, , une convention a été signée avec la métropole. C'est donc la RDT13 (Régie Départementale des Transports devenue régie métropolitaine au 1er janvier) qui continuera à assurer le service de transport dans un souci de continuité du service.

Quelques questions à M. Robert, Vice-Président en charge des transports :

Communauté, Département, Région : quelle est la nouvelle répartition en matière de transports scolaires ?

Seules les lignes intégralement situées sur Terre de Provence sont du ressort de la communauté. Ainsi le transport d'élèves domiciliés sur Terre de Provence et scolarisés dans un établissement situé sur Terre de Provence relève de la compétence de Terre de Provence ; à l'inverse, le transport d'élèves domiciliés sur Terre de Provence mais scolarisés dans un établissement situé en dehors du territoire relève de la compétence du Département jusqu'en juillet 2017 puis, à compter de la prochaine rentrée scolaire, de la Région.
Par exemple, le transport d'un élève qui habite à Verquières et qui va au collège à Saint-Andiol relève de la compétence de Terre de Provence. Le transport d'un élève qui habite à Maillane et va au lycée à Avignon continue de relever de la compétence du Département jusqu'en juillet 2017.

En matière d'inscriptions scolaires, quelles sont les incidences de ces évolutions ?

Pour les inscriptions pour l'année scolaire en cours (2016-2017) il n'y a pas de changement, les règles sont les mêmes. Par contre, compte tenu du transfert de la compétence à la Région, il y aura peut-être des changements pour la prochaine rentrée scolaire en septembre. Terre de Provence et la Région travaillent actuellement pour définir les modalités d'organisation de l'année scolaire 2017-2018.

Guy ROBERT,
Vice Président délégué aux transports

TERRITOIRE

Fusion Département / Métropole : Une pétition pour dire non !

Bernard Reynès, Député-Maire de Châteaurenard, Président de Terre de Provence Agglomération, Hervé CHérubini, Maire de Saint-Rémy de Provence, Michel Fénard, Maire des Baux de Provence et Président du Syndicat Mixte du Pays d'Arles, Georges Cristiani, Maire de Mimet et Président de l'Union des Maires et des Présidents des Intercommunalités

Réunis en urgence, début décembre au lendemain du dépôt d'un amendement de deux députés marseillais et métropolitain demandant la fusion du département des Bouches du Rhône et de la métropole Aix-Marseille, les maires de Terre de Provence rejoints par la quasi-totalité des maires des communautés de communes de la Vallée des Baux et d'Arles Crau Camargue Montagnette, ont rédigé une pétition pour dire leur totale opposition. Qu'ils ont adressée au Premier Ministre Bernard Cazeneuve notamment.
« Après que Jean-Claude Gaudin, Sénateur-Maire de Marseille et Président de la Métropole Aix-Marseille Provence, que Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône et que Christian Estrosi, Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, se soient clairement positionnés contre toute intégration des communes du Pays d'Arles dans la Métropole Aix-Marseille Provence.
Après que le Préfet de Région ait clairement exprimé son souhait que l'organisation du Pays d'Arles se fasse selon les désirs des Maires, l'État n'ayant aucune volonté d'interférer sur les choix des élus de ce territoire.

Nous sommes extrêmement choqués que des Députés Marseillais et de la Métropole déposent un amendement, dans le cadre de la Loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain, demandant un rapport sur la fusion entre le Département et la Métropole sans prendre avis des 29 communes hors Métropole et sans exprimer le moindre souhait de les associer à la réflexion. Peut-on accepter un tel mépris de la ruralité ?
Nous posons un préalable non négociable : le refus de l'immense majorité des élus de ce territoire d'intégrer la Métropole, structure tentaculaire de 92 communes dans laquelle nous n'existerions plus. Nous signifions notre attachement très fort au Département des Bouches du Rhône dont nous souhaitons qu'il exerce l'intégralité de ses compétences par conventionnement avec la Métropole et de plein exercice sur le territoire hors Métropole.
Enfin, nous affirmons comme principe que la ruralité ne peut en aucun cas être gommée de l'organisation de notre territoire en étant systématiquement intégrée aux agglomérations. C'est l'un des enjeux locaux, régionaux et nationaux les plus importants des prochaines années, que d'exprimer la solidarité avec la ruralité dont l'identité forte doit être protégée par des institutions.»

Extrait de la Pétition des Maires

Circulation : Terre de Provence se mobilise

Cécile HELLE Maire d'Avignon, Jean-Marc Roubaut Président du Grand Avignon

Face aux problèmes récurrents de circulation que rencontrent depuis quelques semaines nos concitoyens aux abords du département du Vaucluse, situation dûe au lancement des travaux du Tramway d'Avignon, le Président Bernard Reynès a récemment écrit au Président du Grand Avignon, Jean-Marc Roubaud, pour dénoncer une situation intenable pour celles et ceux qui doivent traverser la Durance au quotidien.
« Nous ne voulons pas être une simple variable d'ajustement... » évoque-t-il dans son courrier.
C'est dans ce prolongement qu'il a reçu avec Yves Picarda (Maire de Rognonas), début novembre en mairie de Châteaurenard, le Président Roubaud, Cécile Helle (Maire d'Avignon) lors d'une table ronde devant permettre de trouver des solutions rapides. Les premières pistes de réflexion ont abordé le report du trafic de transit vers les itinéraires les plus adaptés ou la mise en place de parking relais et le développement du co-voiturage. Ces propositions concrètes seront travaillées désormais par les techniciens avant d'être formulées dans les prochaines semaines aux maires des communes directement concernées (Rognonas, Noves, Châteaurenard) et à l'ensemble des élus des deux agglomérations.

EDUCATION |

Lycée de Terre de Provence : la structure pédagogique est connue

Près de 400 personnes étaient présentes début décembre dernier pour découvrir les plans, la structure pédagogique et les enjeux du lycée Terre de Provence qui ouvrira ses portes en septembre 2019.

Bernard Reynès, Député-Maire de Châteaurenard et Président de Terre de Provence Agglomération, Maurice Battin, Conseiller Régional délégué aux lycée, Patrice Gros, Directeur Académique adjoint des Services de l'Education Nationale des Bouches du Rhône, Dominique Beck, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Vaucluse, Marcialo Morales, architecte retenu pour ce lycée ont expliqué la situation, les enjeux, la carte des formations, l'architecture du bâtiment comme le coût de ce projet de très grande qualité.

Un rétroplanning a été exposé et la présentation de la maquette du site a été très appréciée. Les travaux de viabilisation réalisés par Terre de Provence et la commune de Châteaurenard vont débuter au cours de ce premier semestre.

Structure pédagogique (Source Rectorat)

› Secondes : 9 divisions de 35 élèves : 315 élèves

› Premières : 7 divisions de 35 élèves : 245 élèves

- Littéraire : 1 division de 35 élèves : 35 élèves
- Economique et sociale : 2 divisions de 35 élèves : 70 élèves
- Scientifique Sciences de la Vie et de la Terre : 2 divisions de 35 élèves : 70 élèves
- STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) 2 divisions de 35 élèves : 70 élèves

› Terminales : 7 divisions de 35 élèves : 245 élèves

- Littéraire : 1 division de 35 élèves : 35 élèves
- Economique et sociale : 2 divisions de 35 élèves : 70 élèves
- Scientifique Sciences de la Vie et de la Terre : 2 divisions de 35 élèves : 70 élèves
- STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) Mercatique: 1 division de 35 élèves : 35 élèves
- STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) Systèmes d'information de gestion : 1 division de 35 élèves : 35 élèves

Les langues proposées :

- Langues vivantes 1 : anglais et allemand
- Langues vivantes 2 : anglais, allemand, espagnol et italien
- Langues vivantes 3 : espagnol et italien

Les enseignements facultatifs seront déterminés ultérieurement.

TOURISME |

Mise en œuvre de la loi « NOTRe»

Depuis le 1er janvier 2017 la compétence « Promotion touristique » est inscrite sur la liste des compétences obligatoires des EPCI à fiscalité propre. Terre de Provence Agglomération a donc délibéré, en fin d'année 2016, pour la création d'un Office de Tourisme Intercommunal sur son territoire. Les offices de tourisme actuels deviennent des Bureaux d'Information du Tourisme rattachés à cet office intercommunal. Ces bureaux ont les mêmes missions que celles exercées par les offices de tourisme existants jusqu'alors, à savoir : la promotion, l'accueil et l'information des touristes mais aussi la coordination des acteurs du tourisme.

L'objectif de la communauté est de s'appuyer sur cette nouvelle organisation pour mettre en œuvre une politique d'accueil et de promotion touristique plus ambitieuse sur son territoire, avec le développement de nouveaux projets visant à renforcer l'attractivité du territoire. Parmi les premières actions envisagées, la mise en œuvre de circuits vélos en lien avec les itinéraires cyclo-touristiques européens qui vont traverser ou longer notre territoire (Via Rhona, EuroVélo 8).

Une nouvelle organisation et de nouvelles ambitions qui répondent de manière cohérente à la mise en place de la taxe de séjour en 2016.

Opérateurs du tourisme, si vous souhaitez prendre part à cette dynamique de territoire, rapprochez vous du service tourisme et prenez contact avec Christine BERNARD (tourisme@terredeprovence-agglo.com, 04.32.61.96.34), des réunions de travail sur différentes thématiques seront prochainement organisées avec les volontaires.

POLITIQUE DE LA VILLE

CitésLab : accompagner les créateurs d'entreprises dans les quartiers prioritaires

Maeva Callysté Soins Esthétique à domicile Châteaurenard « Je tiens à remercier Audrey pour ses conseils, sa disponibilité et son sourire

Susciter l'envie, provoquer le déclic.
CitésLab accompagne les porteurs de projet de création d'entreprise sur les territoires prioritaires que sont le centre ancien de Châteaurenard, Roquecoquille et le centre historique d'Orgon.
Dès le stade de l'idée, les porteurs de projet trouvent une écoute attentive, des réponses à leurs interrogations et une orientation vers l'accompagnement à la création d'entreprise le plus adapté à leurs besoins.
Pour compléter cet accompagnement, les porteurs de projet peuvent être orientés vers Initiative Pays d'Arles pour un soutien financier au travers de deux prêts à taux 0 :
- le prêt d'honneur classique.
- à partir de 2017, le prêt d'honneur quartier.

Audrey Magnin, chef de projet Cités Lab et Florence Jean, chef de projet d'Initiative Pays d'Arles

En 2015, le dispositif a été mis en place grâce au soutien financier de Terre de Provence Agglomération, le Conseil Général et l'État dans le cadre du Contrat de Ville Terre de Provence Agglomération.

Quel exemple pouvez-vous citer ? avez-vous de bons retours ?

Depuis 2015, 33 porteurs de projet ont été accueillis.
Nous pouvons citer comme exemple Maeva Mesclon.

Cette jeune fille de 20 ans résidente du centre ville de Châteaurenard et diplômée d'un brevet professionnel d'esthétique, désirait créer son entreprise dans le secteur de l'esthétique.
Sa situation personnelle et son jeune âge ne lui permettaient pas d'envisager de créer ou reprendre un salon, c'est donc tout naturellement qu'elle se tourne vers l'esthétique à domicile.
Après un accompagnement CitésLab, Maeva Mesclon plus motivée que jamais est orientée vers la plateforme Initiative Pays d'Arles.
En octobre 2016, elle obtient un prêt d'honneur de 4.500€, véritable coup de pouce financier pour le démarrage de sa micro entreprise.

Où et comment vous rencontrer ?

Nous nous engageons à être disponibles à proximité de votre domicile par le biais de permanences hebdomadaires au sein de la Maison de l'Entrepreneur sur Châteaurenard.
N'hésitez pas à nous joindre dès maintenant pour une prise de rendez-vous au 04 84 49 02 01.

La relance du conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, instance qui a vocation à coordonner la Prévention de la Délinquance à l'échelle intercommunale, s'est tenu à Eyragues début décembre. Celui de Terre de Provence a la particularité unique dans les Bouches-du-Rhône de regrouper treize communes ! Jocelyne Vallet, vice-présidente en charge de ce dossier, s'est félicitée en ouverture de la relance de ce dispositif. Elle a tenu à saluer l'arrivée de nouveaux partenaire dont Michel Chpilevsky, sous-préfet d'Arles, Patrick Desjardins, procureur de la République au TGI de Tarascon et Maurice Rey, conseiller départemental délégué à la Sécurité et à la Prévention de la Délinquance.

Alors que le procureur Desjardins a insisté sur « l'importance du dialogue et de la communication entre partenaires », Bernard Reynès, Député-Maire de Châteaurenard et président de Terre de Provence Agglomération, s'est réjoui de « faire entrer ce CISPD dans une nouvelle ère, avec de nouveaux partenaires dans une époque avec des préoccupations nouvelles ».
En ce qui concerne l'activité de Terre de Provence Agglomération à proprement parler, les élus ont choisi de soutenir les actions s'inscrivant dans le cadre de l'aide aux victimes et la prévention des violences intra-familiales et des violences faites aux femmes. C'est dans ce cadre que sont soutenus d'une part l'APERS, pour son intervenant social en gendarmerie de Châteaurenard et la permanence d'accès au droit de la juriste, en mairie de Graveson et au CCAS de Châteaurenard et, d'autre part, l'association Résonances qui intervient au titre de la médiation familiale.

DECHETS

Professionnels et artisans : une nouvelle tarification en déchèterie

Les déchetteries sont traditionnellement des équipements destinés aux particuliers. En effet, en application du principe de responsabilité du producteur de déchets, les entreprises sont en effet tenus de procéder par leurs propres moyens à l'élimination et valorisation de leurs déchets.
Cependant, pour les petites entreprises (artisans notamment), la faible quantité de déchets produite ne leur permet pas toujours de trouver des solutions d'élimination adaptées à leur situation. Les élus de Terre de Provence Agglomération ont donc fait le choix d'offrir une solution de proximité à ces professionnels, en leur permettant d'accéder aux déchèteries en contrepartie d'une facturation à la tonne, pour traiter leurs déchets assimilables aux déchets des particuliers.
Les déchetteries ainsi ouvertes aux professionnels sont celles de Châteaurenard, Eyragues, Mollégès et Maillane.

Encombrants
107 € / tonne

Bois
72 € / tonne

Déchets verts
24 € / tonne

Gravats
107 € / tonne

Cartons
0 € / tonne

Fer
0 € / tonne

Retrouvez toutes les informations pratiques dans une plaquette d'information : prochainement disponible à l'accueil des déchetteries et des mairies et d'ores et déjà téléchargeable sur notre site internet www.terredeprovence-agglo.com

Pressoirs de Provence
• JUS ET NECTARS •
100 % Naturels !

Notre boutique vous accueille :
Du Lundi au vendredi
9h-12h / 14h-18h

ZA La crau - RN 7
13 670 SAINT-ANDIOL
Tél : 04 90 95 49 54

www.pressoirs-de-provence.com

DEURRIEU
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement & Réseaux divers
Professionnels et Particuliers

Florian Deurrieu +33 (0) 6.59.59.05.55
tp@deurrieu.fr

348 Draille Aubrespin – 13690 GRAVESON

D.E.P.S

Électricité - Plomberie - Chauffage - Climatisation
Domotique - Réseau informatique - Sonorisation

Z.A. 100, avenue J.B. Tron - 13160 Châteaurenard
deps@wanadoo.fr - Fax 04 90 94 56 89

BÂTIMENT INDUSTRIEL
MAISON INDIVIDUELLE

04 90 94 73 17

DIGIT HALL
Optimisation numérique de l'entreprise

BUREAUTIQUE · INFORMATIQUE · GED · SAUVEGARDE · SERVICES

EXPERT EN SOLUTIONS INFORMATIQUES
ET BUREAUTIQUES PROFESSIONNELLES

ZA de la Massane - 27 avenue des Joncades Basses - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tel 04 90 92 2002 - contact@digithall.org - www.digithall.info

Côté Frais
Signe la Qualité

BOUCHERIE
FROMAGERIE
FRUITS
LEGUMES

BOULEVARD ERNEST GENEVET
CHÂTEAURENARD - 04.32.62.17.41
www.cotefrais.fr

Race à viande - Viande fermière - Fromages fermiers

BOULANGERIE
Semi Artisanale
Les Saveurs de l'Épi

Nos produits :
Boulangerie et pains spéciaux
crus, cuits et précuits.
Viennoiserie.
Gâteaux des rois,
galettes frangipanes et fougasses.

Nos clients :
G.M.S, grossistes,
collectivités et associations.

ZA La Monède
13670 Verquières
lessaveursdelepi@orange.fr

Tél. 04 90 90 21 50 Fax. 04 90 95 08 74

Les Pousses de Stef'
Stéphane GORI
Directeur Général
PRODUCTEUR & DISTRIBUTEUR
DE POUSSES DE SALADES
Z.I. La Durance - 13550 NOVES
Tél. 04 90 90 68 68 - Fax : 04 90 90 98 50
E-mail : stef.distribu@wanadoo.fr

Vente Véhicules neufs
Véhicules occasions
Entretien Peugeot Rapide

PEUGEOT

Réparateur agréé
Réparation - Mécanique - Carrosserie
Garantie constructeur
Vente Véhicules Neufs et Occasions

CITROËN

1 adresse, 2 marques pour mieux vous servir

Z.A. LA CHAFFINE - AVENUE J. TRON
13160 CHÂTEAURENARD
Tél : 04 90 94 04 80

APS PRÉVOYANCE,
LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
DE VOTRE AGGLOMÉRATION

- ENTREPRISES
- TRAVAILLEURS NON SALARIÉS
- FAMILLES
- BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS
- SENIORS

APS Prévoyance

PARC DES BAUMES
CHATEAURENARD

30 000 assurés
50 collaborateurs
30 années d'expérience

PLUS D'INFORMATION :

t 04.90.14.36.00 e contact@aps-prevoyance.fr

www.aps-prevoyance.fr

APS Prévoyance - Société de Courtage d'assurances, délégataire de gestion, Immatriculée à l'ORIAS sous le N°: 12066301, vérifiable sur : www.orias.fr et soumise au contrôle de l'ACPR, située : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière - Conformes au code des Assurances. Société par actions simplifiée au capital variable de 2000 € – RCS Tarascon N°: 538503079 - N° TVA Intracommunautaire : FR51538503079 - Activité exonérée en vertu de l'article 261-2C du C.G.I - Adresse Postale : BP 285, 84011 AVIGNON Cedex1 – Accueil et Siège Social : 10 Bureau Parc des Baumes, 13160 CHATEAURENARD.

Contact pour encart publicitaire : MEDIAPLUS au 06.09.51.20.63.